



République Tunisienne
Ministère de l'Enseignement Supérieur
De la Recherche Scientifique
Université de la Manouba

Institut Supérieur des Arts Multimédias



Communiqué

Ouverture des candidatures pour l'inscriptions au master de recherche Data Science and Information Retrieval (DSIR)

Année Universitaire : 2023/2024

L'Institut Supérieur des Arts Multimédias de la Manouba (ISAMM) organise un concours d'accès à son **master de recherche en Informatique**, intitulé **Data Science and Information Retrieval**, pour l'année universitaire 2023/2024. La capacité d'accueil maximale est fixée à 50 (CINQUANTE) places.

Ce master est ouvert aux étudiants titulaires des diplômes suivants, dans les spécialités « Informatique », « Informatique Multimédia », « Informatique de Gestion » ou spécialités équivalentes :

- Licence fondamentale ou diplôme équivalent ;
- Licence appliquée ou diplôme équivalent, pour un nombre de places égal à **10%** de la capacité d'accueil ;
- Maîtrise en informatique ou diplôme équivalent, pour 2 (DEUX) places au maximum.

Le déroulement du concours se fera selon le calendrier suivant :

• **Du 05/06/2023 au 23/06/2023 :**

- Inscription en ligne sur la plateforme www.cursus.tn
- Dépôt des dossiers de candidature **numériques** sur <https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSdd686Xa6n8XpztTkOroeXf6vaOvnrPG7Aff3gdzWFWFeoR8g/viewform>

- Dépôt ou envoi des dossiers de candidature sous format **papier** à l'adresse :

Institut Supérieur des Arts Multimédias – Candidature au master de recherche DSIR Campus Universitaire de La Manouba 2010, La Manouba, Tunisie
--

Le dossier de candidature (numérique ET papier) est composé de :



République Tunisienne
Ministère de l'Enseignement Supérieur
De la Recherche Scientifique
Université de la Manouba

Institut Supérieur des Arts Multimédias



- diplôme et relevé des notes du baccalauréat (copies conformes pour le dossier papier)
- diplôme et relevés des notes de la licence ou de la maîtrise (copies conformes pour le dossier papier)
- copie/scan de la carte d'identité nationale
- une photo d'identité

La formule de calcul du score est détaillée dans l'Annexe 1.

- **30/06/2023** : affichage et mise en ligne des résultats sur le site de l'ISAMM.
- **04/09/2023** : Journée d'intégration/d'information au profit des nouveaux étudiants.

IMPORTANT :

1. Tout dossier incomplet sera rejeté sans aucune possibilité de recours ou de réclamation.
2. Toute différence (VOLONTAIRE ou INVOLONTAIRE) entre le dossier en format papier et le dossier numérique entrainera systématiquement l'annulation de la candidature, sans aucune possibilité de recours ou de réclamation. Aussi, cette différence sera communiquée aux autres établissements offrant des formations de master.

Pour toute information concernant le master « DSIR », prière de visiter le site web du Master à l'adresse <http://www.isa2m.rnu.tn/MastereRDSIR.php>, ou prendre contact avec le responsable: M. Mohamed FARAH soit :

1. A l'ISAMM (bureau au 1^{er} étage)
2. Par voie électronique à l'adresse suivante : mohamed.farah@isamm.uma.tn

Adresse postale (envoi en recommandé avec accusé de réception) :

Institut Supérieur des Arts Multimédias – Candidature au master de recherche DSIR
Campus Universitaire de La Manouba
2010, La Manouba, Tunisie